

**FORMULAIRE
DEMANDE DE RÉVISION D'UN RÉSULTAT**

La révision du résultat d'un élève consiste à examiner de nouveau ce résultat. Il ne s'agit pas d'une reprise d'examen pour l'élève. La révision peut mener au maintien, à la majoration ou à la diminution du résultat initial. La demande de révision doit être soumise dans les 10 jours ouvrables de la connaissance du résultat. Le résultat obtenu à la suite d'une demande de révision est définitif.

Nom de l'élève

Prénom de l'élève

Numéro de fiche

Nom de l'enseignant

Code ou titre du cours ou la matière concerné

Identification de l'évaluation ou de la partie de l'évaluation ou du résultat concerné.

Motifs justifiant la demande

Veuillez joindre à cette demande toutes les pièces justificatives, y compris l'évaluation concernée si elle a été remise à l'élève.

Signature de l'élève ou du parent

Date